



**Institut international d'Élimination du Bégaiement**

association de loi 1901 fondée en 1985

5 rue de la Porte d'Ypres 59000 LILLE tél : 06 09 36 20 39 SIRET : 338 266 869 00027

## **Si vous êtes médecin**

Consultez le site [www.begaielement-ieb.com](http://www.begaielement-ieb.com)

Docteur,

Etant donné le nombre de vos confrères qui indiquent nos coordonnées à leurs patients afin qu'ils puissent venir suivre nos stages, nous avons pensé à étendre notre collaboration avec les membres de votre profession dans l'intérêt des personnes concernées par ce qui est appelé communément le "bégaiement".

Les parents de ceux que l'on appelle les "bègues" (sans préciser davantage ce qu'on entend par ce terme, pas plus que par "bégaiement" ou "bégayer") s'adressent spontanément à vous pour leur enfant chez qui ils ont remarqué certaines difficultés d'élocution. Et la plupart du temps, vous leur établissez une prescription de "bilan orthophonique", préalable indispensable à une série plus ou moins importante de séances d'orthophonie renouvelables par le praticien lui-même. Nombre de vos confrères nous ont déjà avoué orienter les personnes dans cette voie faute de mieux, le milieu médical étant très démuné face à ce problème complexe, dont l'appellation simpliste "bégaiement" n'est que la caricature extérieure intermittente (les histoires de "bègues" bien connues ...) qui ne rend pas compte de la réalité de fond vécue par les personnes concernées, celles-ci n'ayant pas de problème d'élocution classique puisqu'elles s'expriment tout-à-fait normalement si elles ne se sentent pas écoutées. Vous avez peut-être pu constater vous-même **l'inadéquation des "thérapies du bégaiement"** auxquelles sont formé(e)s les orthophonistes par des enseignants tout autant extérieurs au problème de fond, qui est **l'incertitude orale**, c'est-à-dire **la sensation du risque de ne pas pouvoir dire exactement ce que l'on veut dès que l'on a conscience d'être écouté**. Nous pensons surtout aux **scolaires** qui, comme le confirment nos **innombrables témoignages de parents**, sont désemparés sur les bancs de leur classe face aux prises de parole, malgré 50, 100 ou 200 séances d'orthophonie<sup>1</sup> (sans compter leurs autres tentatives tout autant inappropriées telles que psychothérapie, hypnose, acupuncture, etc.) avant de connaître l'I.E.B. Comme vos confrères, **vous pouvez vous aussi donner** aux parents des jeunes qui viennent vous consulter **nos coordonnées** ainsi que celles des parents de nos jeunes anciens élèves (que nous vous fournissons sur demande), évitant ainsi à leurs enfants de continuer une scolarité dans **l'angoisse des interrogations, des examens oraux** et des simples conversations avec les camarades.

**L'I.E.B. compte parmi ses anciens élèves des médecins**, généralistes et de diverses spécialités<sup>2</sup>, dont nous pouvons également vous fournir les coordonnées, ainsi que des étudiants en médecine diplômés depuis, qui, n'ayant pas trouvé la solution à leur problème dans les milieux médicaux et paramédicaux, savent comme vous, mais de l'intérieur cette fois, que l'incertitude orale n'est pas du ressort de la médecine, et en particulier de ses branches spécialisées dans le *son* (en grec : "*phon*", comme "phoniatrie" ou "orthophonie"). Des **médecins** de famille ou scolaires **conseillent** fréquemment à leurs patients de **prendre contact avec l'I.E.B.** et y orientent parfois **leurs propres enfants**. Sachez aussi que de nombreuses **élèves orthophonistes ou logopèdes** nous demandent l'autorisation de prendre pour **thème de mémoire** la technique de l'I.E.B. et que nous avons déjà tenu des **conférences** à l'invitation de certains de leurs représentants, par exemple le 8/12/2000 à la Faculté de Médecine d'Amiens en présence de l'un de nos anciens stagiaires médecin. Enfin, **les C.P.A.M.** prennent de plus en plus en charge le **droit d'entrée forfaitaire à l'I.E.B.** (950 €), ce qui leur coûte à terme **de 5 à 10 fois moins** que les séances d'orthophonie. Nous restons à votre disposition pour tout contact, et aussi pour vous recevoir dans l'un de nos stages si vous le souhaitez, et vous prions d'agréer, Docteur, l'expression de nos sentiments dévoués.

I. IMPOCO

<sup>1</sup> A l'âge adulte, le chiffre peut être bien plus impressionnant, le record étant détenu dans nos archives par un ancien élève du Gers qui avait été suivi en orthophonie pendant 20 ans !

<sup>2</sup> Dont un médecin conseil de la Sécurité Sociale, le mieux placé pour orienter du bon côté les demandes de prises en charge du "bégaiement".